

HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE



PRÉSIDENCE

SECRÉTARIAT GENERAL

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Antananarivo le 22 décembre 2020

N° 16-HCC/P/SG/SRH/AR/20

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la mise en place de son Service Médico-social, la Haute Cour Constitutionnelle recrute des agents aux 02 postes ci-après :

I. UN MÉDECIN, CHEF DE SERVICE MÉDICO-SOCIAL

1. Missions

Sous l'autorité directe du Secrétaire Général, il (elle) a pour missions de :

- Promouvoir la santé du personnel de l'Institution et des membres de leur famille,
- Prévenir les situations à risque pouvant nuire à la santé du personnel de l'Institution.

2. Attributions principales :

- Organiser et faire fonctionner le Service Médico-Social de l'Institution,
- Informer, sensibiliser et former le personnel sur les risques sanitaires rencontrés sur le milieu du travail et prendre les mesures préventives individuelles et collectives y afférentes,
- Ausculter et traiter les patients,
- Prendre les mesures adéquates relatives aux urgences médicales et chirurgicales,
- Avec l'accord des autorités supérieures, procéder aux formalités relatives au rapatriement sur nécessité médicale ou à l'évacuation sanitaire à l'étranger,
- Etablir des protocoles médicaux de prise en charge et de suivi des patients pendant les consultations (bilans, prescriptions, examens complémentaires, ...) et veiller à leur bonne application,
- Assurer la traçabilité des données et des informations médicales,
- Mettre en place et suivre des indicateurs qualité, de gestion des risques et de vigilance,
- Développer et entretenir le réseau de partenaires : réseaux de santé, filières de soins...
- Représenter l'Institution dans des événements externes liés à la santé,
- Assurer la gestion de stock des médicaments.

3. Qualification et profil requis

- Titulaire d'un diplôme d'État de docteur en médecine et inscrit à l'ordre National des Médecins
- Ayant au moins 5 ans d'expériences en clinique, entreprise, hôpital, dispensaire
- Compétences fortes et avérées dans la spécialité médicale du Service,
- Compétences managériales et organisationnelles,
- Qualité d'écoute et sens aigu de l'organisation,
- Très bonne maîtrise des technologies d'information et de la communication,
- Excellente capacité de synthèse et aisance relationnelle,
- Sens de la confidentialité et respect de la déontologie médicale.

II. UN INFIRMIER

1. Missions

Sous la responsabilité du Chef de Service Médico-Social, il (elle) a pour mission d'organiser, de réaliser et d'assurer les soins infirmiers sur prescription médicale ou dans le cadre de son rôle propre visant à maintenir l'état de santé du patient.

2. Attributions principales

- Consigner les paramètres et informations recueillis dans le dossier médical des patients,
- Réaliser les soins infirmiers, communiquer avec le patient et actualiser le dossier de soins infirmiers,
- Effectuer une surveillance médicale,
- Appuyer le médecin, dans la gestion du Service,
- Assurer l'organisation des premiers secours sous l'égide du médecin,
- Assurer la gestion logistique du Service médical (trousse de secours, pharmacie, matériel médical...),
- Désinfecter et décontaminer les outils, équipements, etc.
- Donner des conseils infirmiers,
- Tenir des registres réglementaires et élaborer des indicateurs de veille sanitaire,
- Gérer le planning du Service (rendez-vous, accueil des patients, vaccination, etc.).

3. Qualification et profil requis :

- Diplôme d'Etat d'infirmier
- Ayant au moins 05 années d'expérience dans un Service de santé au travail.
- Inscrit à l'ordre National des Infirmiers,
- Connaissance de la législation concernant la profession et les droits du patient,
- Maîtrise des outils bureautiques,
- Connaissance et application des règles relatives à la prévention santé, sécurité et conditions de travail,
- Aptitude à l'écoute et à l'accompagnement individuel et psychologique des patients,
- Notion concernant la prévention des risques professionnels,
- Excellente capacité organisationnelle et aisance relationnelle,
- Sens de la confidentialité et respect de la déontologie médicale.

Si vous correspondez à ces profils, faites parvenir votre dossier de candidature complet comprenant un CV avec photo d'identité récente, une lettre de motivation et une photocopie certifiée conforme du diplôme, à la Haute Cour Constitutionnelle Ambohidahy Antananarivo **au plus tard le 05 janvier 2021 à 16 heures**

Seules les candidatures sélectionnées feront l'objet d'un entretien.

Le Président de la Haute Cour Constitutionnelle

Signé : RAKOTOARISOA Jean-Eric